



Je vous l'ai toujours dit tant que Maurice Kamto ne panique pas je paniquerai jamais. Même si tout est en train de s'effondrer, si je constate que Kamto est serein, je ne changerai jamais de stratégie. Ce qui se joue sous nos est simplement extraordinaire:

Acte 1- Au nom de la crise anglophone et du code électoral, Maurice Kamto décide de ne pas aller aux élections et fait important, se dit prêt à accepter un nouveau report des élections.

Acte 2- Le régime panique, déploie sa campagne de dénigrement. Kamto reste serein. D'ailleurs il quitte le Cameroun pour aller travailler en Europe .

Acte 3- Les autres partis politiques de l'opposition s'agitent. Ils veulent profiter de l'absence du MRC pour obtenir des places dans les mairies et à l'assemblée nationale. Dans le même temps ils négocient des centaines de millions avec le pouvoir.

Acte 4- Les États – Unis prennent la tête du Conseil de sécurité. Dans l'agenda, la situation en Afrique Centrale et particulièrement au Cameroun.

Acte 5 – Maurice Kamto, dans une interview sur Équinoxe, démontre que Paul Biya a les capacités juridiques de reporter les élections et profite pour lui tendre la main.

Acte 6- Dans son Interview à Jeune Afrique, Maurice Kamto affirme être prêt à discuter avec Paul Biya pour le bien de la République et maintient son boycott des élections.

Acte 7- À la suite de la publication des listes par ELECAM, il apparaît ouvertement que non seulement des arrangements ont eu lieu avec des partis de l'opposition, mais RDPC a débuté la fraude avec 35 députés déjà surs d'être élus.

Acte 8 – Le représentant spécial des Nations Unies pour l'Afrique demande devant le Conseil de sécurité la mise en application des résolutions du Biyalogue national.

Acte 9 – A la veille d'une réunion du Conseil de sécurité, Paul Biya reçoit l'ambassadeur de France à Yaoundé porteur d'un message du président français Emmanuel Macron.

Acte 10- Alors qu'une session de l'Assemblée nationale qui a adopté le budget vient de s'achever, Paul Biya convoque en urgence une session extraordinaire de l'assemblée nationale.

Boris Bertolt
